



Traité Sota

Michna 3 - Chapitre 1

אלו אסורות מלאכול בתרומה--האומרת טמאה אני לך, ושבאו
לה עדים שהיא טמאה, והאומרת איני שותה, ושבעלה אינו
רוצה להשקותה, ושבעלה בעלה בדרך. כיצד עושה לה:
מוליכה לבית דין שבאותו מקום. ומוסרין לו שני תלמידי חכמים,
שמא יבוא עליה בדרך; רבי יהודה אומר, בעלה נאמן עליה.

Et voici [les femmes de Cohanim] qui ont interdiction de consommer la térouma : celle qui dit : « Je suis souillée pour toi » ; celle à propos de laquelle des témoins sont venus [attester] qu'elle était souillée ; celle qui dit : « Je ne bois pas » ; celle à qui le mari ne veut pas faire boire [les eaux amères] et celle avec qui son mari s'est uni en chemin.

Comment [le mari de la femme soupçonnée d'adultère] agit-il à son égard ? Il l'emmène au tribunal de l'endroit même et [les juges] lui délèguent deux disciples des Sages, de peur qu'il s'unisse à elle en chemin. Rabbi Yehouda dit : Son mari est digne de foi à son sujet.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions